

Parc photovoltaïque	Le Soler (66)
mise en service	2016
département	Pyrénées Orientales
puissance / surface	15,2 MWc / 45,9 hectares
production annuelle	21,8 GWh
équivalent nombre d'habitants	10 150 personnes
propriétaire	Jean Marie & Martine NADAL
type d'agriculture	ovins viande

Le parc du Soler :

Historiquement, il s'agit d'un **domaine viticole, le château Nadal-Hainaut**. Les principaux cépages cultivés sont :

Chardonnay, Carignan, Muscat Petit Grain, Muscat d'Alexandrie, Syrah, Grenache Noir, Cabernet-sauvignon, Merlot et Macabeu.

Le parc photovoltaïque a permis de cofinancer la mutation du domaine vers le bio, la qualité et la vente directe. La présence d'un troupeau permet de conforter certaines pratiques de l'agriculture biologique comme l'enherbement du vignoble et sa gestion par le pâturage en hiver.

Les deux sites du parc photovoltaïque sont clôturés par un grillage de 1,80m de haut. Toute la surface est pâturée et les brebis se déplacent librement à l'intérieur des deux parcs, sous la surveillance d'un berger. Il n'y a pas de filets installés à l'intérieur des parcs. Du fait de la hauteur des panneaux (1,07 m à 3,85 m), les brebis circulent très aisément entre et sous les panneaux.

Le berger a un troupeau comprenant :



250
brebis allaitantes



8
béliers

Le parc du Soler

Les propriétaires ont mis gratuitement le parc à la disposition d'un éleveur.

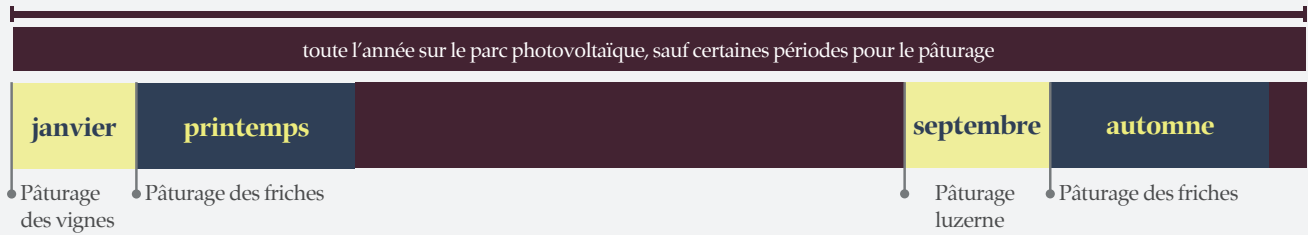
Les brebis paissent les **46 hectares** du parc photovoltaïque et y restent environ 80% du temps.

La particularité du parc est qu'il est établi sur **2 sites** distants d'un kilomètre, de **24,3 hectares** et **21,6 hectares** chacun.



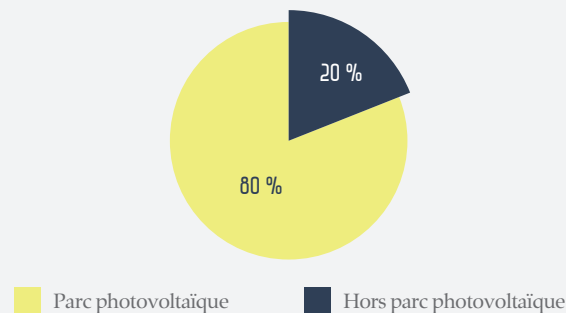
Organisation du pâturage :

250 brebis + 8 béliers



Le parc photovoltaïque permet de couvrir 80% des besoins totaux de l'exploitation.

Origine des fourrages pour couvrir les besoins des ovins en 2019



Eau :

Il n'y a pas de point d'eau sur le parc. L'eau provient directement d'un ruisseau qui traverse le parc.

Surveillance :

Le berger accompagne son troupeau une grande partie du temps.

Les agnelages sont majoritairement réalisés en bergerie. Il n'y a donc pas de pic de surveillance lié aux mises-bas.

Avantages pour le berger	Avantages pour les propriétaires vigneron
Mise à disposition gratuite des surfaces en prairie du parc et de la vigne enherbée	Entretien des parcelles qui facilite l'entretien par gyrobroyage Entretien par pâturage d'une parcelle de vigne de grande valeur cultivée en bio
L'ombre fournie par les panneaux apporte un confort aux animaux en été	Image de la marque du domaine
Bonne pousse de l'herbe et cela même sous les panneaux	Aide financière apportée par la location des terres par Arkolia Énergies

Arkolia Énergies

04 67 40 47 03

contact@arkolia-energies.com

www.arkolia-energies.com

ZA du Bosc, 16 rue des Vergers, 34130 Mudaison

